



### Fiche 4 « Des métiers sous tension »

Les expressions de souffrance au travail continuent de monter parmi les personnels : le pouvoir d'achat baisse d'année en année alors que les conditions d'exercice du métier sont plus difficiles. Les personnels se sentent dévalorisés, ils demandent de la reconnaissance, tant à l'Etat qu'à la société. L'éducation est affichée à raison comme une priorité du gouvernement, cela doit se traduire concrètement sur le terrain.

#### Des salaires très faibles

En France, le salaire moyen d'un enseignant est inférieur de 30 % à celui d'un cadre de la fonction publique et de 37 % à celui d'un cadre du secteur privé (Rapport annuel sur la fonction publique). Comparé aux salaires enseignants des autres pays de l'OCDE, le salaire statutaire moyen d'un enseignant est inférieur de 10% (collège) à 20 % (école) à la moyenne de l'OCDE.

Ces constats résultent d'une politique salariale dans la fonction publique : de 2000 à 2014, le décrochage du point d'indice par rapport à l'inflation et l'augmentation de la retenue pour pension conduisent à une perte en euros constants de deux mois de salaire par an. Ainsi, en 2014 un fonctionnaire ne perçoit que dix mois du traitement d'un fonctionnaire rémunéré au même indice en 2000. Cette politique s'est accompagnée dans la fonction publique d'une part plus grande faite aux indemnités, qui n'a guère profité aux personnels de l'Education nationale, les primes y étant bien inférieures à celles des autres ministères.

Alors que dans la plupart des pays développés, des mesures de revalorisation salariale pour les enseignants sont intervenues depuis 2000, la France est un des rares pays où le pouvoir d'achat des salaires enseignants a reculé sur cette période. La rentrée 2014 sera d'ailleurs marquée par des choix à rebours des besoins : au prétexte du retour de la formation initiale, le gouvernement a décidé de rétablir les indices de rémunération des débuts de carrière, abandonnés en 2010. Pour les débutants, qu'ils soient professeurs des écoles, certifiés, PLP, P-EPS, CPE ou Co-PSY, cela représente une baisse du traitement de recrutement de 15% et conduit à les rémunérer 12% au dessus du SMIC.

La FSU demande l'ouverture de négociations salariales et le dégel du point d'indice, ainsi qu'une refonte de la grille indiciaire de la fonction publique et l'intégration de l'essentiel des primes dans le traitement.



L'ouverture à L'Education nationale du chantier sur les indemnités sera pour la FSU l'occasion de demander leur revalorisation, de la transparence dans les modalités d'attribution, et de tendre vers la convergence entre les degrés.

### **De difficiles conditions d'exercice des métiers**

Enseignants, psychologues, conseillers d'orientation psychologues, CPE, assistants sociaux, infirmières scolaires, personnels administratifs, personnels de direction...dans tous les métiers les personnels voient leurs tâches s'alourdir et doivent encadrer davantage d'élèves, parce les créations de postes ne couvrent pas les augmentations d'effectifs, voire que les postes ouverts ne sont pas pourvus (voir la fiche « formation des enseignants »). Ces métiers sont marqués par la pénibilité, le sentiment d'injustice et la perte d'attractivité (rapport annuel sur la fonction publique). Le temps de travail des enseignants est estimé entre 41 et 44 h par semaine (notes de la DEPP).

Des difficultés sont déjà prévisibles pour assurer le remplacement des personnels absents. Les rectorats font appel à des agents contractuels qui connaissent une grande précarité. La FSU a pesé dans le chantier métier pour l'amélioration de leurs conditions d'emploi et de leur rémunération, ainsi que pour leur titularisation. Des avancées ont été obtenues avec le CDI pour les AESH (Accompagnants des élèves en situation de handicap, anciens AVS).

Mais le ministère continue à avoir recours à de nombreux emplois aidés. Pour ces derniers, la FSU demande que soient créées les conditions d'une insertion professionnelle : allongement de la durée des contrats, augmentation de la rémunération, formation professionnelle.

